PATRIMOINE VÉGÉTAL DE LA COMMUNE

Noisy-LE-Grand



Contexte et niveau de connaissance

Cette fiche s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU), centre de ressources sur le patrimoine naturel du département de Seine-Saint-Denis. Son objectif est de fournir à chaque commune une synthèse des connaissances et des enjeux liés à la flore de son territoire, aussi bien en termes d'espèces que de végétations. Le détail du contenu des différentes parties est présenté dans la notice explicative.

espèces sont connues actuellement (après 2000) dans la commune de Noisy-le-Grand.

Le niveau de connaissance de la flore de la commune peut être qualifié de très bon puisque le taux d'exhaustivité des inventaires est estimé à 82 % (indice de Jackknife).



Flore protégée

- espèces faisant l'objet d'une **protection régionale** ont été répertoriées à Noisy-le-Grand :
- L'Utriculaire citrine (*Utricularia australis*), découverte en 2010 ;
- Le Pâturin des marais (*Poa palustris*), observé en 2002 ;
- La Lobélie brûlante (*Lobelia urens*), signalée en 2002 et revue en 2010
- La Laîche allongée (*Carex elongata*) observée en 2007 ;
- La Cardamine impatiente (Cardamine impatiens) observée en 2011.

Il est interdit de détruire, couper ou cueillir toute espèce faisant l'objet d'une protection légale stricte. Ces exigences imposent donc une prise en considération des enjeux liés aux espèces protégées en amont de la réalisation de projets. Tout impact potentiel sur une de ces espèces doit faire l'objet d'un dossier instruit par les services de l'État.



L'Utriculaire citrine vit dans les eaux à pH neutre à légèrement acide. Cette plante carnivore complète son alimentation par la capture et la digestion de microorganismes et d'insectes.



Le **Pâturin des marais** se développe en bordure des roselières, au sein de noues ou sur les berges de grands cours d'eau.



La Lobélie brûlante affectionne les sols humides, acides et pauvres en éléments nutritifs. C'est une espèce des prairies et landes humides qui croît en général le long des lisières, layons et fossés au sein de boisements. C'est l'unique mention de cette espèce pour le département.



La Laîche allongée est une espèce des mares sur substrats acides pauvres en éléments nutritifs, plus ou moins tourbeux. C'est l'unique mention de cette espèce pour le département.







Flore menacée

- espèces menacées en Île-de-France sont connues dans la commune de Noisy-le-Grand.
- Le Pâturin des marais (*Poa palustris*) observé en 2002 et la Queue-de-souris naine (Myosurus minimus) notée en 2011 sont considérés comme en danger d'extinction.
- L'Agrostide interrompue (Apera interrupta) observée en 2004, la Laîche allongée (Carex elongata) et la Centenille naine (Lysimachia minima) notées en 2007, ainsi que le Petit scorsonère (Scorzonera humilis) signalé en 2012.sont considérés comme vulnérables.
- autres espèces connues à Noisy-le-Grand sont considérées comme quasi-menacées en Île-de-France : le Chénopode des murs (Chenopodium murale) et l'Épilobe à fleurs roses (Epilobium roseum), notées en 2002.



La Queue-de-souris naine vit dans les zones ouvertes et temporairement humides. Elle effectue son cycle de vie dès le début du printemps et disparait rapidement.



Le Petit scorsonère affectionne les prairies plus ou moins tourbeuses pauvres en éléments nutritifs.



Flore déterminante pour la création de ZNIEFF

espèces peuvent justifier la création d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Neuf d'entre elles sont déterminantes dans tous les cas (« Z1 » et « Z2 ») et peuvent légitimer cette création. La dernière, la Cardamine impatiente est déterminante sous conditions (« Z3 ») et doit présenter davantage de critères pour justifier la mise en place d'une ZNIEFF.

Tableau récapitulatif des espèces déterminantes de ZNIEFF

Nom vernaculaire	Nom scientifique	ZNIEFF	Dernière observation
Centenille naine	Lysimachia minima	Z1	2007
Dryoptéris de Borrer	Dryopteris affinis subsp. borreri	Z1	2002
Laîche allongée	Carex elongata	Z1	2007
Lenticule à nombreuses racines	Spirodela polyrhiza	Z1	2012
Lobélie brûlante	Lobelia urens	Z1	2010
Pâturin des marais	Poa palustris	Z1	2002
Sorbier domestiques	Sorbus domestica	Z1	2002
Utriculaire citrine	Utricularia australis	Z1	2010
Peucédan de France	Peucedanum gallicum	Z2	2011
Cardamine impatiente	Cardamine impatiens	Z3	2011





Flore exotique envahissante

Les espèces exotiques envahissantes ont un développement pouvant dans certains cas poser des problèmes. La gestion et le contrôle de ces espèces reposent en premier lieu sur des actions préventives de détection et de surveillance afin de ne pas les disséminer sur de nouveaux sites. Dans certains cas, une intervention peut s'avérer nécessaire si les populations de ces espèces exotiques envahissantes impactent de façon importante des milieux naturels et ce d'autant plus si des enjeux de biodiversité y sont présents (ex: espèces protégées, menacées, déterminantes ZNIEFF).

espèces à caractère envahissant ont été observées à Noisy-le-Grand.

Tableau des espèces à caractère envahissant classées en fonction de l'intensité de leur expansion.

Espèces émergentes

Bident à fruits noirs (Bidens frondosa)

Espèces avérées

Ailanthe du Japon (Ailanthus altissima)

Lentille d'eau minuscule (Lemna minuta)

Renouée du Japon (Reynoutria japonica)

Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia)

Solidage du Canada (Solidago canadensis)

Solidage glabre (Solidago gigantea)



Le Bident à fruits noirs vit sur des substrats vaseux et riches en éléments nutritifs.



Le Solidage glabre colonise les milieux frais et riches en éléments nutritifs, de préférence les bords de cours d'eau, les friches ou encore les lisières de certains boisements.



Flore non revue

A cause de la pression croissante des activités anthropiques pesant sur les milieux naturels, les espèces signalées comme non revues sont pour la plupart probablement disparues de la commune, notamment si leur observation est très ancienne ou si elles sont éteintes, menacées ou quasi-menacées en Île-de-France. Cependant, quelques redécouvertes ne peuvent être exclues à la faveur de nouvelles prospections naturalistes.

seule espèce n'a pas été revue à Noisy-le-Grand après 2000, à notre connaissance : la Pesse d'eau (Hippuris vulgaris). Mentionnée en 1727 dans la commune, elle est aujourd'hui considérée comme en danger en Île-de-France.



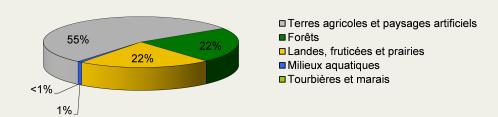




Grands types de végétations

Les habitats naturels couvrent une surface de 278 hectares, soit environ 21 % de la superficie de la commune. Ils peuvent être regroupés en cinq grands types :

- Les terres agricoles et paysages artificiels dominent le paysage avec plus de 150 hectares. Les pelouses de parcs sont bien représentées (55 ha), suivies par les plantations de feuillus (50 ha) et les friches (44 ha).
- Les forêts, qui occupent 62 ha, sont composées essentiellement de boisements de type chênaieshêtraies se développant sur des sols à pH neutre à calcaire (37 ha). Les boisements sur sols acides structurés par les Chênes (Quercus ssp) occupent quant à eux 25 ha.
- Les landes, fruticées et prairies occupent 61 ha et se composent principalement de prairies de fauche (30 ha), de fourrés à prunelliers et troènes (21 ha) ou à prunelliers et ronces (7 ha). D'autres habitats se rattachant à cette catégorie sont présents mais occupent de faibles surfaces.
- Les milieux aquatiques sont presque uniquement constitués de surfaces en eau riches en éléments nutritifs (2,1 ha) et, de manière plus ponctuelle, par des végétations des rivières eutrophes. D'autres habitats tels que des groupements à potamots ou à lentilles d'eau se retrouvent ponctuellement sur de faibles surfaces. Les végétations des eaux mésotrophes sont quant à elle encore plus rares et liées aux mares forestières.
- Les tourbières et marais occupent de très faibles surfaces mais présentent une diversité importante d'habitats. On retrouve ainsi des cariçaies à Laîche des marais et Laîche des rives, des roselières à massettes, Roseau commun et Baldingère faux-roseau ou encore des végétations amphibies.



Répartition des grands types d'habitats naturels cartographiés à Noisy-le-Grand selon leur surface (en pourcentage).







Végétations patrimoniales

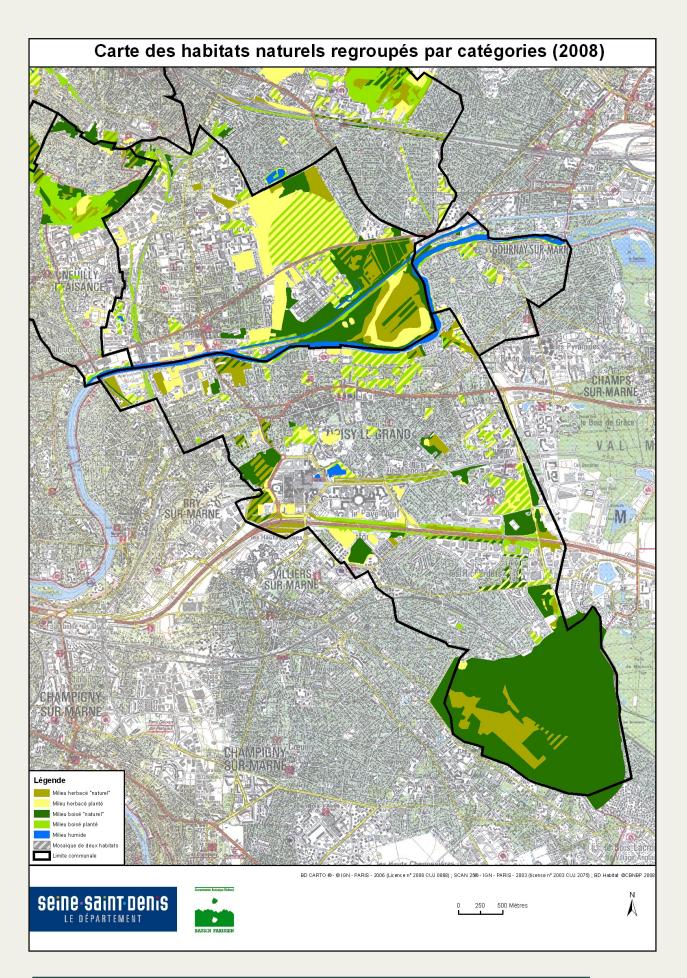
- $12^{\rm v\'eg\'etations}$ patrimoniales ont été identifiées à Noisy-le-Grand. Parmi elles, 5 sont inscrites à l'annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore :
- Les gazons amphibies se développant sur des sols sableux acides moyennement riches en éléments nutritifs, le *Radiolion linoidis*.
- L'herbier à Renoncule peltée se développant dans les eaux moyennement riches en éléments nutritifs et au pH légèrement acide à neutre, le *Ranunculetum peltati*.
- Les prairies humides sur sol à pH acide, relevant du Caro verticillati Juncenion acutiflori et du Peucedano gallici Molinietum caeruleae.
- La prairie fauchée ou pâturée de façon intensive sur sols moyennement humides à assez secs, le *Galio veri Trifolietum repentis*.
- La prairie ouverte humide sur sols acides et pauvres en éléments nutritifs, le *Lobelio urentis Agrostietum* caninae.

Les sept autres possèdent un intérêt patrimonial en Île-de-France :

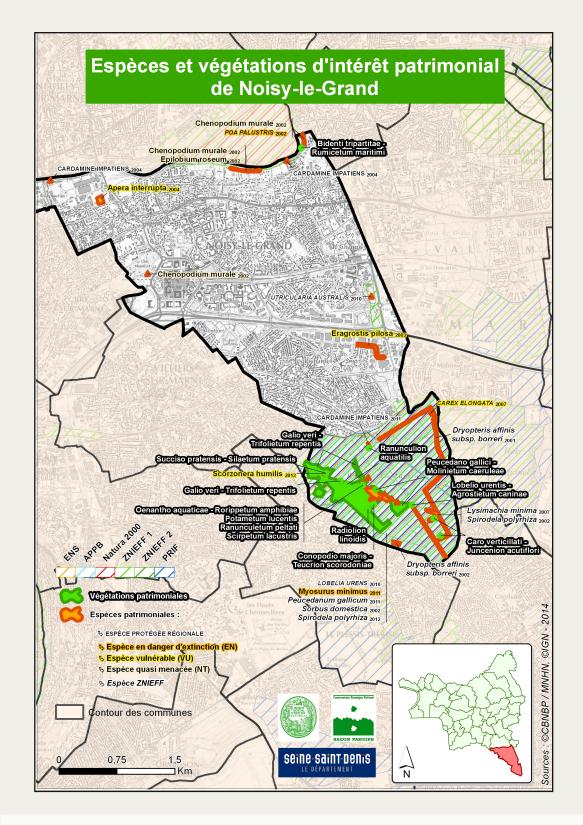
- La végétation amphibie à Patience maritime et Renoncule scélérate, le *Rumici maritimi Ranunculetum scelerati*.
- Les végétations des eaux peu profondes, stagnantes à faiblement courantes, le Ranunculion aquatilis.
- La pelouse préforestière sur sols moyennement humides à secs, le Conopodio majoris Teucrion scorodoniae.
- La prairie fauchée sur sols à pH à tendance acide, moyennement humides et pauvres en éléments nutritifs, le *Succiso partensis Silaetum silai*.
- La roselière sur sols relativement riches en éléments nutritifs et sur sols à pH neutre, l'*Oenantho aquaticae Rorippetum amphibiae*.
- L'herbier immergé enraciné à Potamot luisant des eaux stagnantes à faiblement courantes, le Potametum lucentis.
- L'herbier des eaux courantes eutrophes des eaux faiblement courantes et moyennement profondes, le Sparganio emersi - Potametum pectinati.











Pour plus d'informations sur la flore de Noisy-le-Grand, consulter le site du CBNBP: http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/communeAction.do?action=bilan&cdInsee=93051

Auteurs: N. Cudennec, F. Lehane et F. Perriat Cartographie : J. Monticolo et Conseil départemental de Seine-Saint-Denis Mise en page : H. Bressaud Version: 01/2015.



